



Numéro – 56

### La campagne TelePAC 2013

L'outil de téléprocédures « TelePAC » permet aux agriculteurs de déclarer via internet leur demande de primes. L'utilisation de TelePAC représente un chantier prioritaire pour le ministère et s'inscrit dans le cadre du développement de l'administration électronique. L'enjeu initial était d'atteindre 80% de télédéclaration en 2013. Le ministère a revu ce taux pour 2013 et a fixé un objectif de 75% pour les aides végétales et 90% pour les aides animales. L'Oise a maintenu son objectif à 80% pour les aides végétales. Comme tous les ans, la DDT a établi un plan d'actions pour répondre à ces objectifs. Le travail de communication auprès de ses partenaires et auprès des agriculteurs directement par des réunions, des articles dans les journaux, sur le site internet a été essentiel.

Le système de permanences en sites délocalisés a été reconduit en 2013, mais uniquement sur rendez-vous. L'accueil a eu lieu à Noyon et Grandvilliers dans des locaux de la chambre d'agriculture et à Senlis dans les locaux de la DDT pour encadrer les agriculteurs dans la saisie de leur déclaration sur internet. La fréquentation a été plus élevée cette année: 20 personnes à Noyon, 17 à Grandvilliers et 14 à Senlis. Les agriculteurs éloignés de Beauvais apprécient cette proximité. A Beauvais, 8 ordinateurs sont réservés tous les ans aux agriculteurs du 1er avril au 15 mai. 400 personnes ont télédéclaré à la DDT avec l'aide de 2 à 3 agents.

Par ailleurs, la DDT a réalisé une enquête début 2013 auprès des exploitants ayant déposé un dossier papier en 2012. L'enquête précisait notamment l'importance de se familiariser avec l'outil TelePAC tant qu'un encadrement leur était encore proposé. Un coupon réponse permettait de préciser leur intention dans la manière de déclarer pour 2013. Cette campagne s'est révélée efficace puisque près de la moitié des personnes contactées ont répondu. La DDT a repris contact par téléphone avec les exploitants qui en avaient exprimé le besoin pour leur proposer une assistance dans la télédéclaration.

Au final, le taux de télédéclaration pour les aides végétales a été de 81%, soit 2418 exploitants, ce qui répond aux objectifs nationaux et départementaux. Pour les agriculteurs qui souhaitaient malgré tout déposer un dossier papier, le service économie agricole les a reçus comme les autres années: 409 exploitants se sont déplacés, 148 dossiers ont été envoyés par courrier.

Pour les aides animales, comme l'an passé, les formulaires de demandes d'aides papier n'ont pas été envoyés aux agriculteurs. Toutefois, un courrier explicatif a été envoyé à tous, leur précisant qu'ils pouvaient s'adresser à nos services s'ils désiraient un formulaire papier ou être accompagnés dans l'utilisation de TelePAC. Les taux de télédéclaration ont été de 87% en primes pour les vaches allaitantes, 89% pour l'aide aux ovins et 100% pour l'aide aux caprins. Les résultats sont très bons mais ne permettent pas d'atteindre l'objectif national puisque le taux global est de 87,8%.

Les taux 2013 sont très encourageants. Il reste malgré tout un nombre important d'exploitants à accompagner pour anticiper un arrêt de l'envoi des dossiers papier.

## Actualités

**La promotion de l'emploi en agriculture par le président de la République :** Le 3 mai, M François HOLLANDE était en déplacement dans le Doubs avec plusieurs ministres directement concernés. Il y a signé, avec des représentants des différentes filières, une charte pour l'emploi en milieu rural et souhaité la création de 60 000 emplois dans ce cadre durant l'année 2013. Il a aussi rappelé que 93 % des personnes ayant suivi une formation agricole trouvent un emploi à la sortie. La formation continue doit contribuer aussi à anticiper les évolutions futures d'une profession jugée moderne par 77 % des français, mais qui n'attire que 15 % des candidats (sondage IFOP de 2011).

**Manifestations des éleveurs porcins :** Elles ont eu lieu dans de nombreux départements le 14 mai pour protester contre le cours jugé non rémunérateur de la viande porcine et demander une meilleure visibilité de l'origine française chez les distributeurs. Des contrôles d'origine des viandes ont été effectués à différents niveaux de la filière, associés à des opérations de sensibilisation des consommateurs.

**Certification « Haute Valeur Environnementale » (HVE) pour une exploitation du Valois.** M Yves CHERON s'était porté volontaire pour un programme d'expérimentations, proposé par la chambre d'agriculture, pour rechercher les techniques agronomiques permettant de réduire fortement, voire de supprimer pour certains, l'usage des intrants dans les cultures. Cette démarche découle du « Grenelle de l'environnement » et d'autres projets dont le « travailler autrement » promu par le ministre de l'agriculture. Cette certification peut désormais être affichée sur les produits issus de l'exploitation.

## Productions végétales

### Blé tendre

Les cours poursuivent la baisse observée depuis la fin mars (- 10 €/T en mai) pour finir le mois à un niveau (224 €/T) intermédiaire entre ceux de 2012 et 2011 (213 et 240 €/T).

### L'orge

Après une forte baisse (- 17 €/T) à la fin avril, les cours se redressent progressivement (+ 7 €/T) pour atteindre 200 €/T à la fin mai, à un niveau très proche de ceux de 2012 et 2011 (201 et 192 €/T).

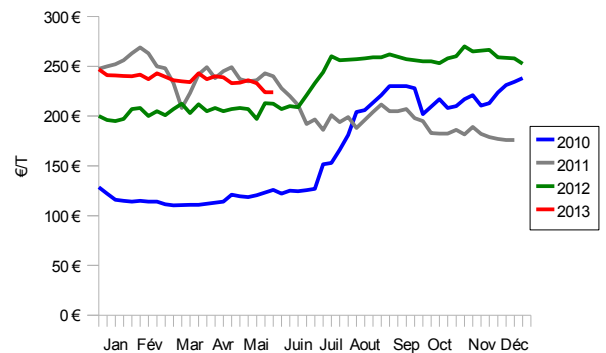
### Maïs

Les prix se redressent nettement (+ 30 €/T) après la baisse d'avril et ils finissent le mois de mai à 215 €/T soit le niveau de la fin mars situé entre ceux de 2012 et de 2011 (195 et 239 €/T).

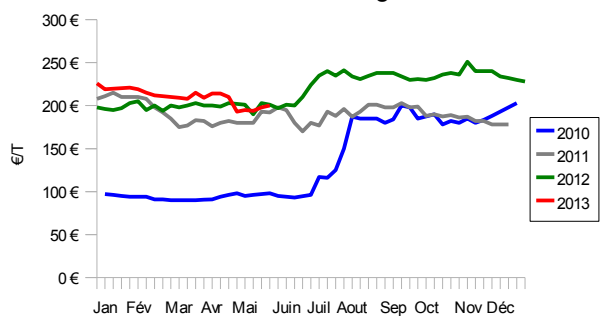
### Colza

Après des écarts importants en avril, les cours oscillent entre 465 et 455 €/T pour finir le mois à 460 €/T à un niveau légèrement inférieur à ceux de 2012 et 2011 (472 et 495 €/T).

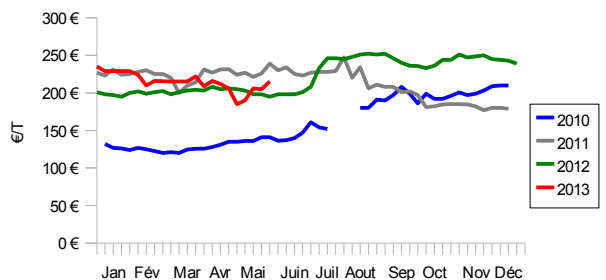
### Cours du blé tendre



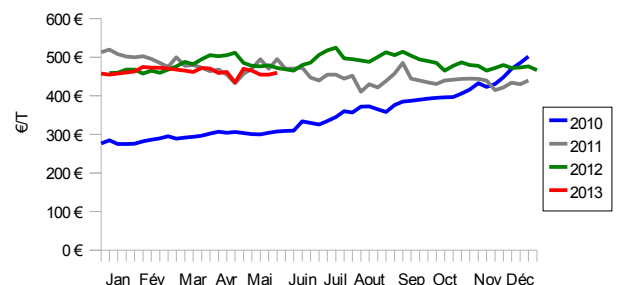
### Cours de l'Orge



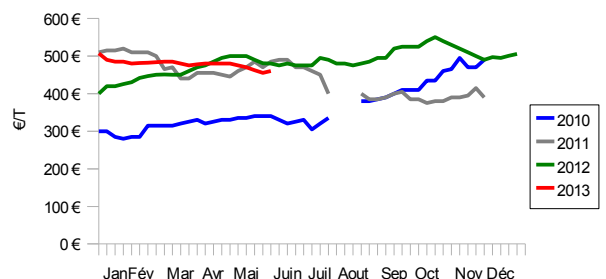
### Cours du Maïs



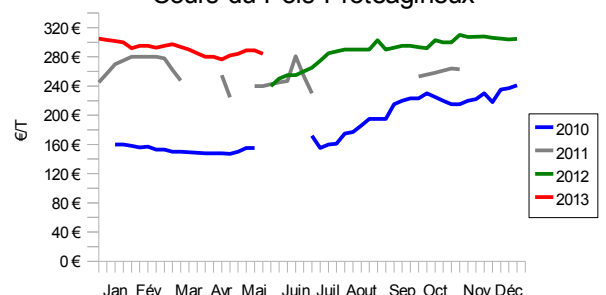
### Cours du Colza



### Cours du Tournesol



### Cours du Pois Protéagineux



## Tournesol

Les cours poursuivent leur baisse (- 15 €/T) jusqu'à la troisième semaine (455 €/T) avant de remonter à 460 €/T. Ils sont, là aussi, légèrement inférieurs à ceux de 2012 et de 2011 (480 et 485 €/T).

## Pois protéagineux

Les cours oscillent entre 284 et 289 €/T, nettement au dessus de ceux des années précédentes.

### Productions animales

Les évolutions sont divergentes selon les productions : hausse chez les bovins, stabilité chez les porcins, baisse pour le lait et les oeufs et une forte variabilité chez les ovins.

## Bovins

Après un plateau à 4,15 €/Kg, depuis la fin mars, les cours repartent à la hausse (+ 10 centimes/Kg) en 15 jours. Le niveau est nettement supérieur à celui des 3 années précédentes (3,12 à 3,80 €/Kg)

## Porcins

Les cours sont stables entre 1,54 et 1,56 €/Kg, avec un léger repli à 1,52 €/Kg en milieu de mois, ce qui est au-dessus des cours des années précédentes (1,35 à 1,52 €/Kg).

## Ovins

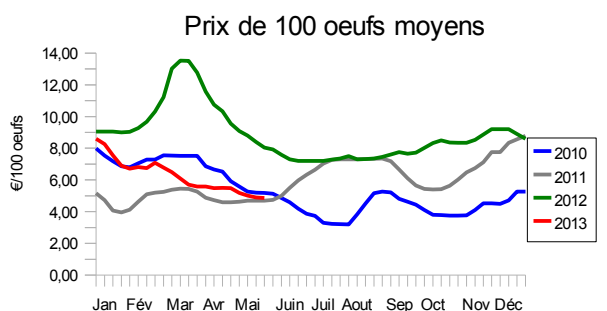
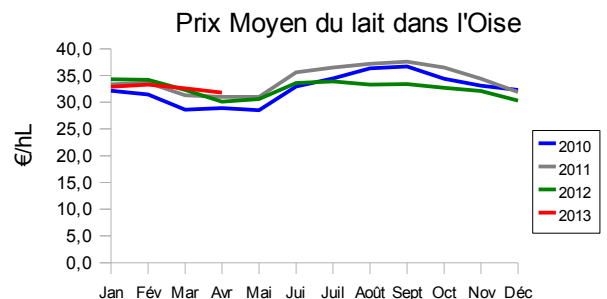
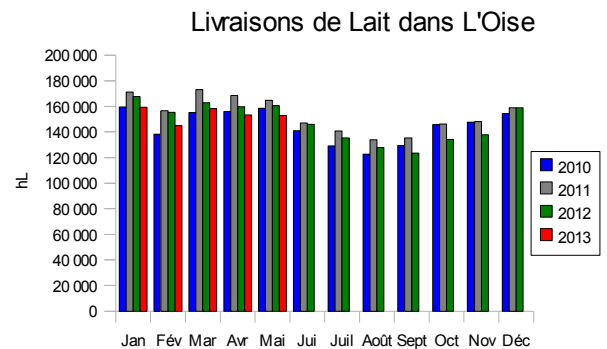
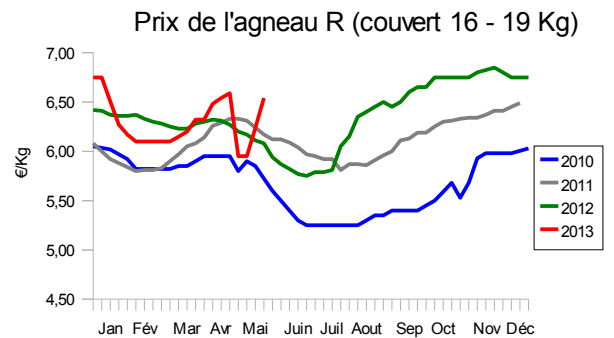
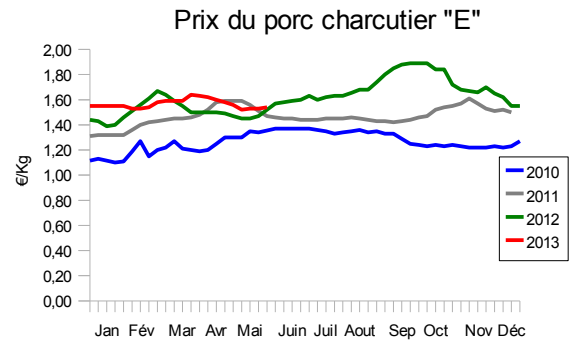
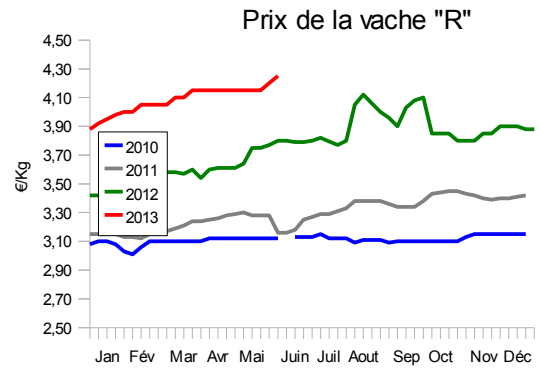
Les cours étaient en hausse depuis la mi-mars (+ 49 centimes par Kg) avant d'enregistrer un repli brutal à 5,95 €/Kg, vite compensé par une remontée à 6,54 €/Kg, le niveau de la fin avril. Les prix des années précédentes se situaient entre 5,72 et 6,17 €/Kg.

## Lait

Les livraisons en mai sont légèrement inférieures à celles d'avril avec 152 800 hL soit - 400 hL et en retrait par rapport à celles des trois années précédentes (158 491 et 164 620 hL). En avril, le prix était de 31,8 €/hL, soit un recul de 0,8 €/hL par rapport à celui de mars, mais il reste supérieur à ceux des années précédentes (28,9 à 30,1 €/hL)

## Les oeufs

La baisse des cours se poursuit (- 61 centimes/centaine) en mai pour atteindre 4,87 €/centaine en fin de mois. Des trois années précédentes, seule 2011 avait connu un niveau plus bas (4,70 €/centaine).

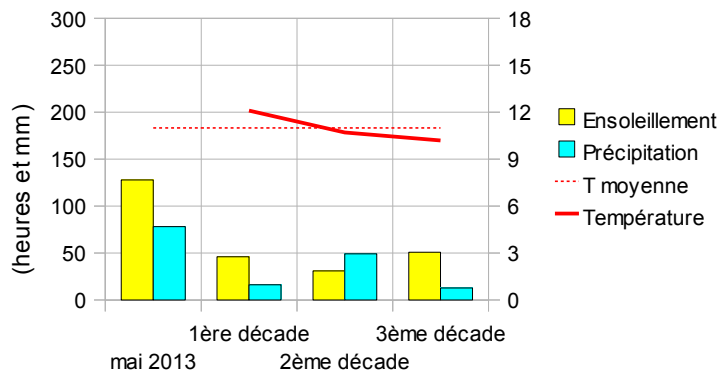


Le mois de mai a été nettement moins ensoleillé (- 71 h soit - 36 %), plus humide (+ 19,4 mm soit + 33 %) et plus frais (-2,1 °C) que la moyenne. La première décade a été la plus douce et la troisième la plus fraîche et la plus sèche. Il y a eu 10 journées de pluies, 1 de brouillard et 1 de vent. La température est descendue à 0 °C le 17 et a atteint 21 °C le 07/05. La journée du 20/05 a établi un nouveau record avec 30,1 mm de pluie.

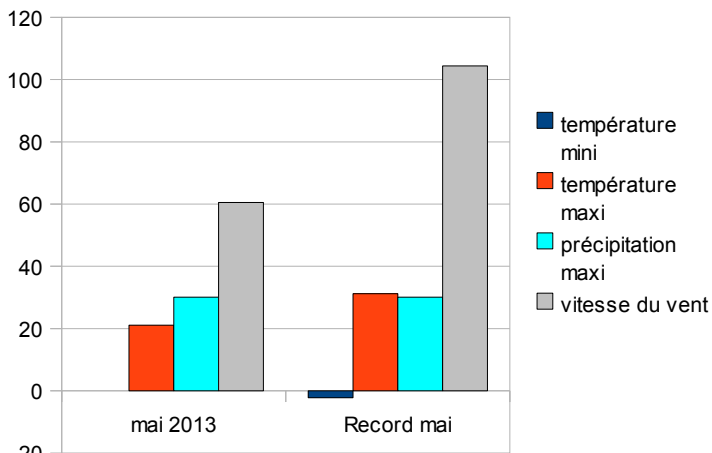
**Proverbe**

Que mai soit venteux ou clair, toute récolte aura bon air

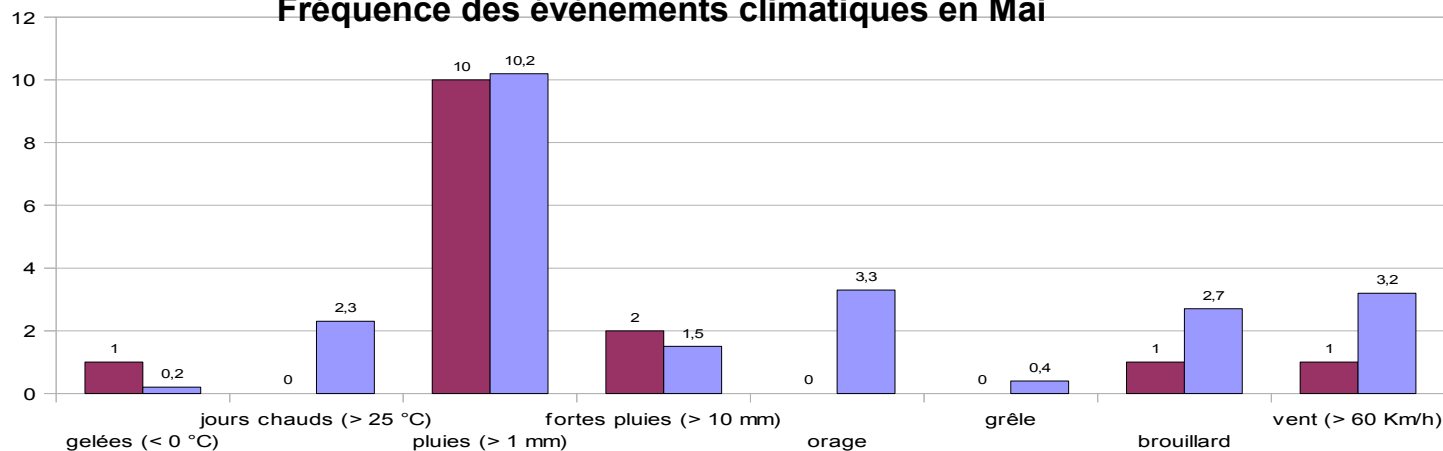
**Détail du mois de mai 2013**



**Valeurs extrêmes de mai**

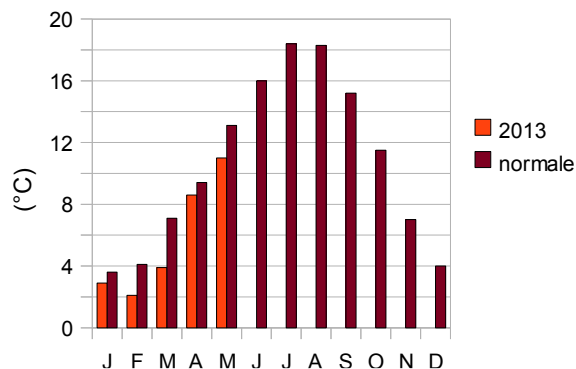


**Fréquence des évènements climatiques en Mai**



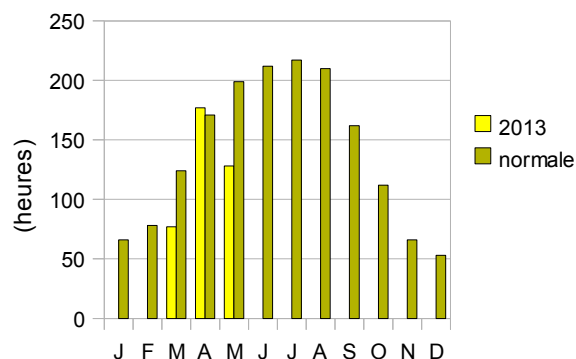
**Température 2013**

(Beauvais - Tille)



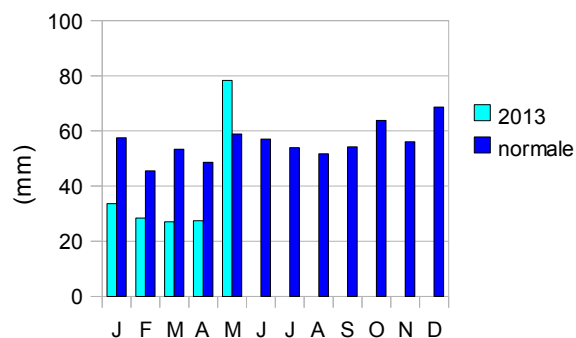
**Insolation 2013**

(Beauvais - Tille)



**Précipitations 2013**

(Beauvais - Tille)



PRÉFET DE L'OISE

Pour en savoir plus : sites internet  
 - de la DDT de l'Oise : <http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr>  
 - de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>  
 - de Météo France : <http://france.meteofrance.com>

Direction Départementale des Territoires  
 2, Bd Amyot d'Inville - BP 20317  
 60021 Beauvais cedex  
 Téléphone : 03 44 06 43 47 - Télécopie : 03 44 06 43 00  
 Courriel : [ddt@oise.gouv.fr](mailto:ddt@oise.gouv.fr)

Directeur de la publication : Jean-François TURBIL  
 Rédaction : Olivier Renaud  
 Impression : DDT  
 Dépôt légal : à parution  
 ISSN : 1260 - 8289